



PRÉSENTATION DU BIP DE LA RÉGION DE L'ADAMAOUA : BILAN ET PERSPECTIVES

OBJECTIF

Faire le bilan de l'exécution du BIP de l'exercice 2025 et présenter les perspectives pour une exécution optimale des projets d'investissement public dans la Région de l'Adamaoua, au titre de l'exercice 2026.

PLAN

I

BILAN DE L'EXECUTION DES PROJETS DU BIP DE L'EXERCICE 2025

II

PRESENTATION DU BIP 2026 DE LA REGION DE L'ADAMAOUA

III

QUELQUES INNOVATIONS

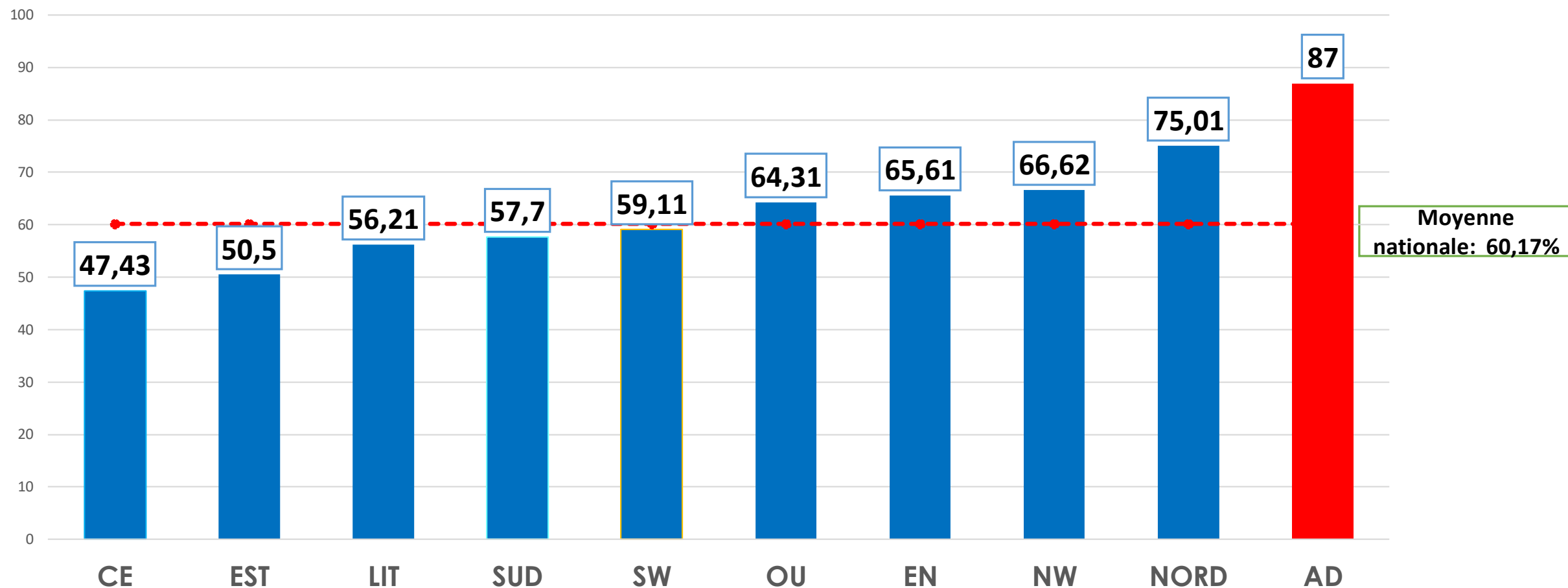
IV

PERSPECTIVES POUR UNE EXECUTION OPTIMALE DU BIP 2026

Situation de l'exécution physique des projets du BIP 2025 au niveau national

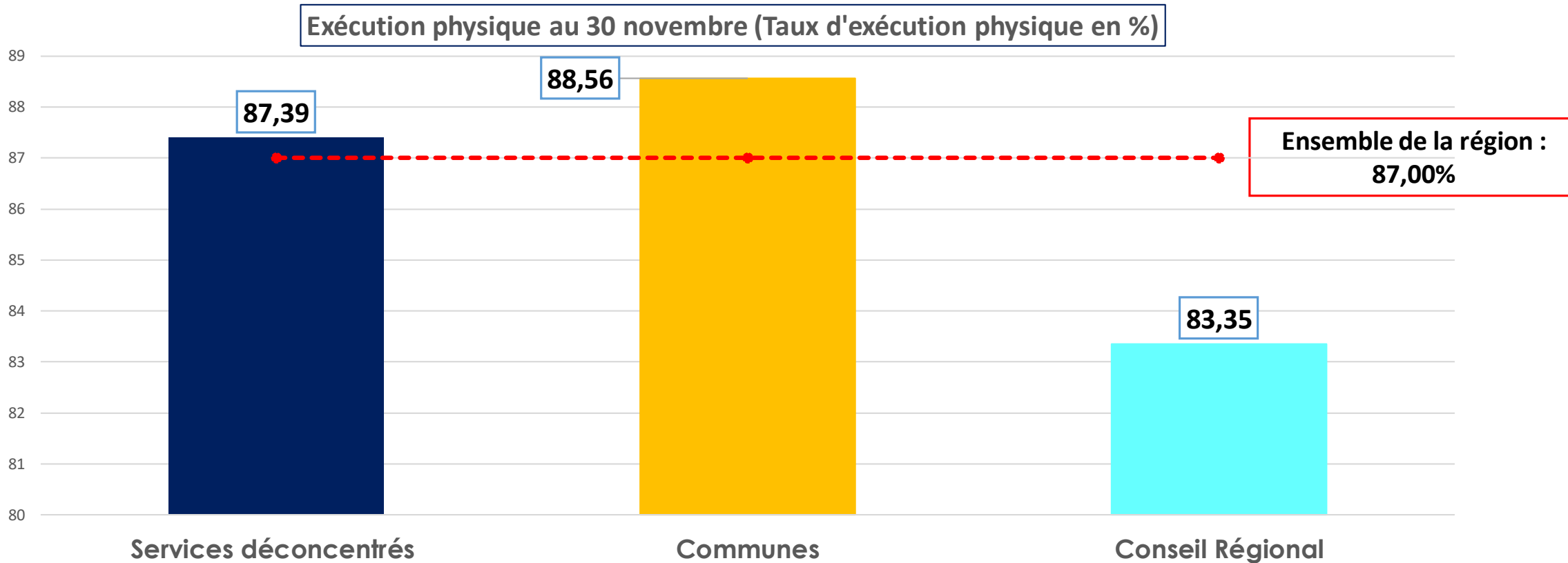
La Dotation globale du BIP 2025 en Crédits de Paiement est de F CFA 1 852,1 milliards

Exécution physique au 30 novembre (Taux d'exécution physique en %)



Situation de l'exécution physique des projets du BIP 2025 au niveau régional

La Dotation du BIP à gestion régionale (Crédits délégués aux Services déconcentrés et ressources transférées aux CTD) en Crédits de Paiement : **F CFA 14,23 milliards**



Niveau de gestion	Services déconcentrés	Communes	Conseil régional
Nombre de projets	56	1 022	19

Situation de l'exécution des projets du BIP 2025 par type d'opération au niveau régional

Type d'opération	Nombre de projets programmés (montant supérieur à 5 millions)	Nombre de projets ayant démarré	Nombre de projets en cours d'exécution	Nombre de projets achevés
Routiers	75	73	9	64 (85,33%)
Hydrauliques	115	104	27	77 (66,96%)
Educatifs	380	372	79	293 (77,11%)
Hospitaliers	86	81	18	63 (73,26%)
Agricoles	45	44	12	32 (71,11%)
Electriques	45	39	16	23 (51,11%)

Principales difficultés

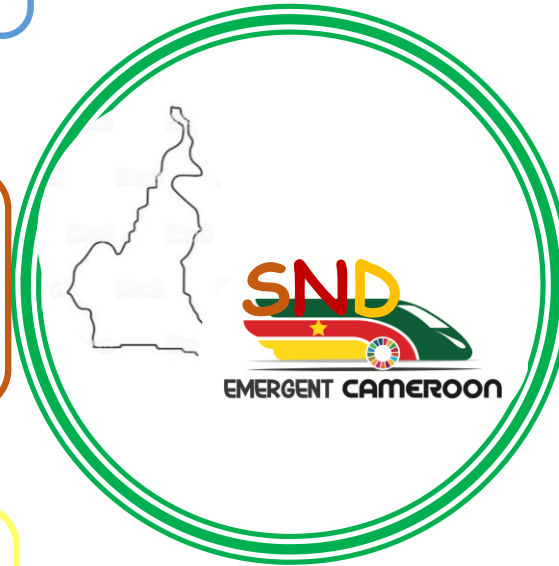
- ❑ Appropriation insuffisante des procédures de contractualisation, d'exécution et de suivi des projets par certains exécutifs des CTD
- ❑ Appropriation insuffisante des procédures d'annulation des Autorisations de Dépenses relevant des Ressources Transférées
- ❑ Recours persistant à la pratique de sauvegarde des crédits
- ❑ Démarrage tardif de l'exécution des projets dont les contrats sont déjà notifiés
- ❑ Abandon de plusieurs projets dans certains Départements par les cocontractants

Priorités du BIP 2026

Poursuivre la mise en œuvre du Programme d'Impulsion Initiale (P2I)

Accélération de la mise en œuvre du Plan Intégré d'Import-Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH)

Développement des infrastructures de transport et de désenclavement des bassins de production



Relèvement du plateau technique des structures hospitalières

Promotion des approches à haute intensité de main d'oeuvre (HIMO) notamment en faveur des femmes et des jeunes

Accélération du processus de décentralisation

Données de synthèse

COMPOSANTES	MONTANT (F CFA)	VARIATION / 2025	
BIP GLOBAL (A) + (B)	2 031,2 Mds	+179,1Mds	▲
A. RESSOURCES INTERNES (A)	1 292,4 Mds	+187,7 Mds	▲
<i>GESTION CENTRALE</i>	1 080,0 Mds	+119,8 Mds	▲
<i>CREDITS DELEGUES</i>	42,9 Mds	+5,5Mds	▲
<i>RESSOURCES TRANSFEREES AUX CTD</i>	169,5 Mds	+11,7 Mds	▲
B. RESSOURCES EXTERNES (B)	738,8 Mds	+45,4 Mds	▲
<i>Part du BIP dans le Budget global (%)</i>	23,4	-0,8	▼

Données régionales

Au cours de l'Exercice Budgétaire 2026, la dotation du BIP allouée au financement des projets devant s'exécuter dans la Région de l'Adamaoua est de : **F CFA 35,09 milliards**

Région/ Département	Gestion centrale		Délégations Automatiques aux services déconcentrés	RT aux CTD	Ensemble du BIP 2026	
	AE	CP	CP	CP	AE	CP
Djérem	7,22	7,22	0,14	0,81	8,16	8,16
Faro et Déo	0,13	0,13	0,13	3,61	3,86	3,86
Mayo Banyo	2,38	2,38	0,09	1,29	3,76	3,76
Mbéré	3,16	3,16	0,26	1,89	5,24	5,24
Vina	8,79	8,86	0,56	4,65	14,00	14,07
Ensemble de la Région	21,68	21,75	1,18	12,16	35,02	35,09

Quelques projets majeurs programmés dans le BIP 2026

Infrastructures routières et ouvrages d'art

- ✓ Bitumage de la route Ngatt-Fébadi-Béka Goto-Léwa-Likok et aménagements connexes : **FCFA 7,54 milliards**
- ✓ PLANUT : Travaux de bitumage de la route Ngaoundéré- Paro : **FCFA 6,59 milliards**
- ✓ Travaux de bitumage de la route Nationale N6, tronçon : Banyo – Mayo Darle- Nyamboya, phase 1, section : Pont de la Mape-Carrefour Mwoumban : **FCFA 1 milliard**
- ✓ Travaux de bitumage de la route Nationale N6, tronçon : Banyo-Mayo Darle-Bankim, Section 1 : Pont de Mapé-Pk 15+100 et Section 2 : Pk 15+Bankim : **FCFA 1 milliard**
- ✓ PIISAH : Désenclavement de la route Blinjiba- vers zone forestière (27,18km) : **FCFA 885 millions**
- ✓ PIISAH : Désenclavement de la route kaladji- vers zone forestière (30,18km) : **FCFA 785 millions**
- ✓ PIISAH : Désenclavement de la route Malingara- vers zone forestière (39,15km) : **FCFA 670 millions**
- ✓ PIISAH : Désenclavement de la route Békasiki- vers zone forestière (22,33km) : **FCFA 660 millions**

Quelques projets majeurs programmés dans le BIP 2026

Infrastructures du secteur Agro-industriel

Acquisition et installation d'une mini chaîne complète avec accessoires pour la transformation du blé à Ngaoundéré : **FCFA 1,15 milliards**

Infrastructures du secteur Education

Construction, extension, équipement, entretien et maintenance des lycées et collèges de la Région : **FCFA 630 millions**

Infrastructures du secteur de la santé

Offre infrastructurelles et équipements des formations sanitaires : **FCFA 300 millions**

Au cours de l'exercice budgétaire 2026, les innovations relatives à la gestion des projets d'investissement public porte sur :

la maturation des projets d'investissement public

la modification des Autorisations de Dépenses

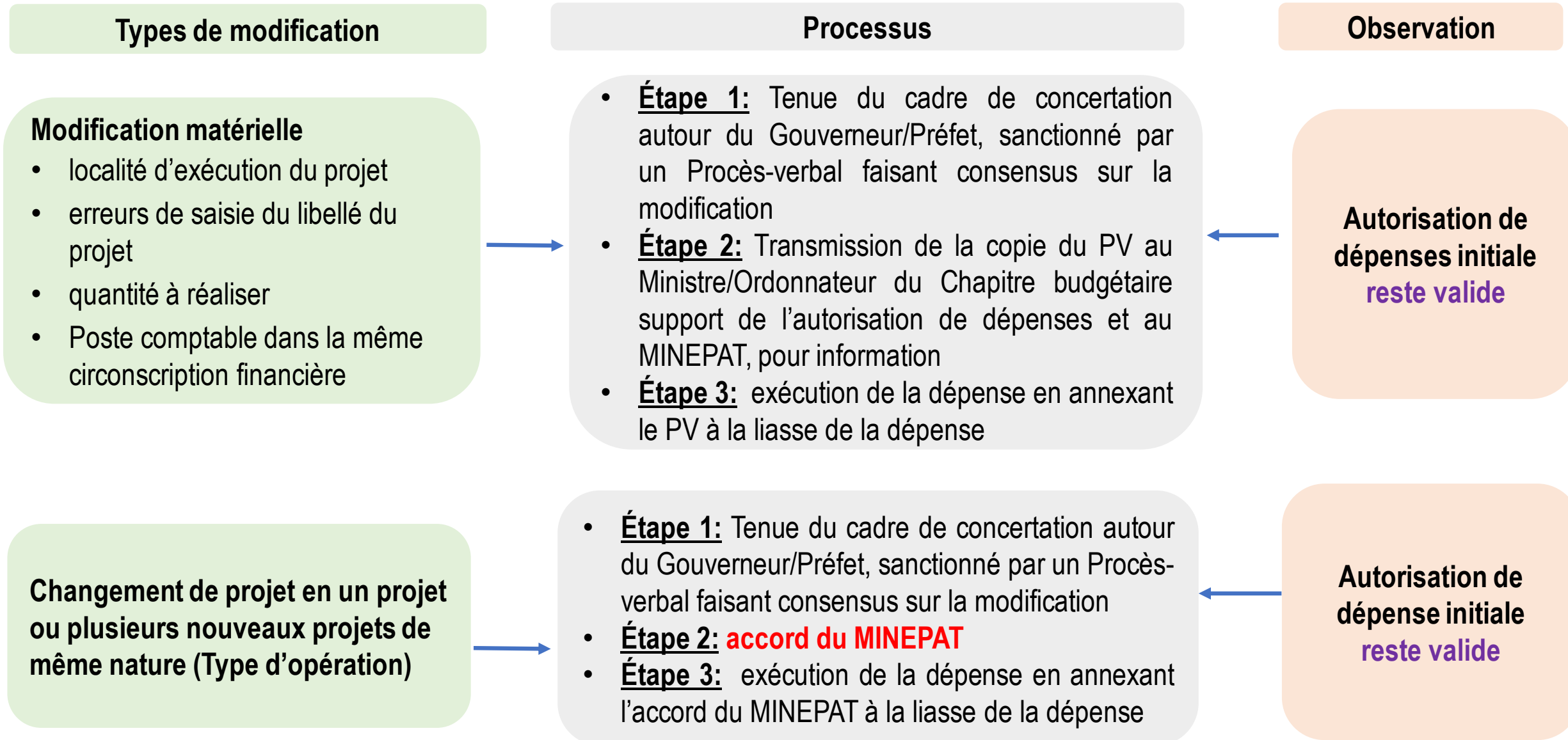
le suivi et l'évaluation des projets d'investissement public.

Innovations en matière de maturation des projets et programmes d'investissement public

Les innovations en matière de maturation sont portées par le Décret N°2025/01081/PM du 17 juin 2025 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets et programmes d'investissement publics

Avant...	Après...
<i>Organe de maturation au sein des communes, communautés urbaines et conseils régionaux</i>	
Inexistant	Commission Interne de maturation des projets et programmes d'investissement public
<i>Organe de maturation au niveau départemental</i>	
Inexistant	Commission de maturation Intercommunale
<i>Durée du délais de validité du visa de maturité</i>	
Inexistant	Cinq (05) ans
<i>Seuils de délivrance des visas de maturité au sein des communes, communautés urbaines et conseils régionaux</i>	
Inexistant	<ul style="list-style-type: none"> - Dans les communes, le Maire délivre le visa pour les projets dont le coût est inférieur à 50 millions et l'organe délibérant pour les autres projets - Dans les communautés urbaines, le Maire de ville délivre le visa pour les projets dont le coût est inférieur à 100 millions et l'organe délibérant pour les autres projets - Dans les régions, le Président du conseil régional délivre le visa pour les projets dont le coût est inférieur à 200 millions et l'organe délibérant pour les autres projets

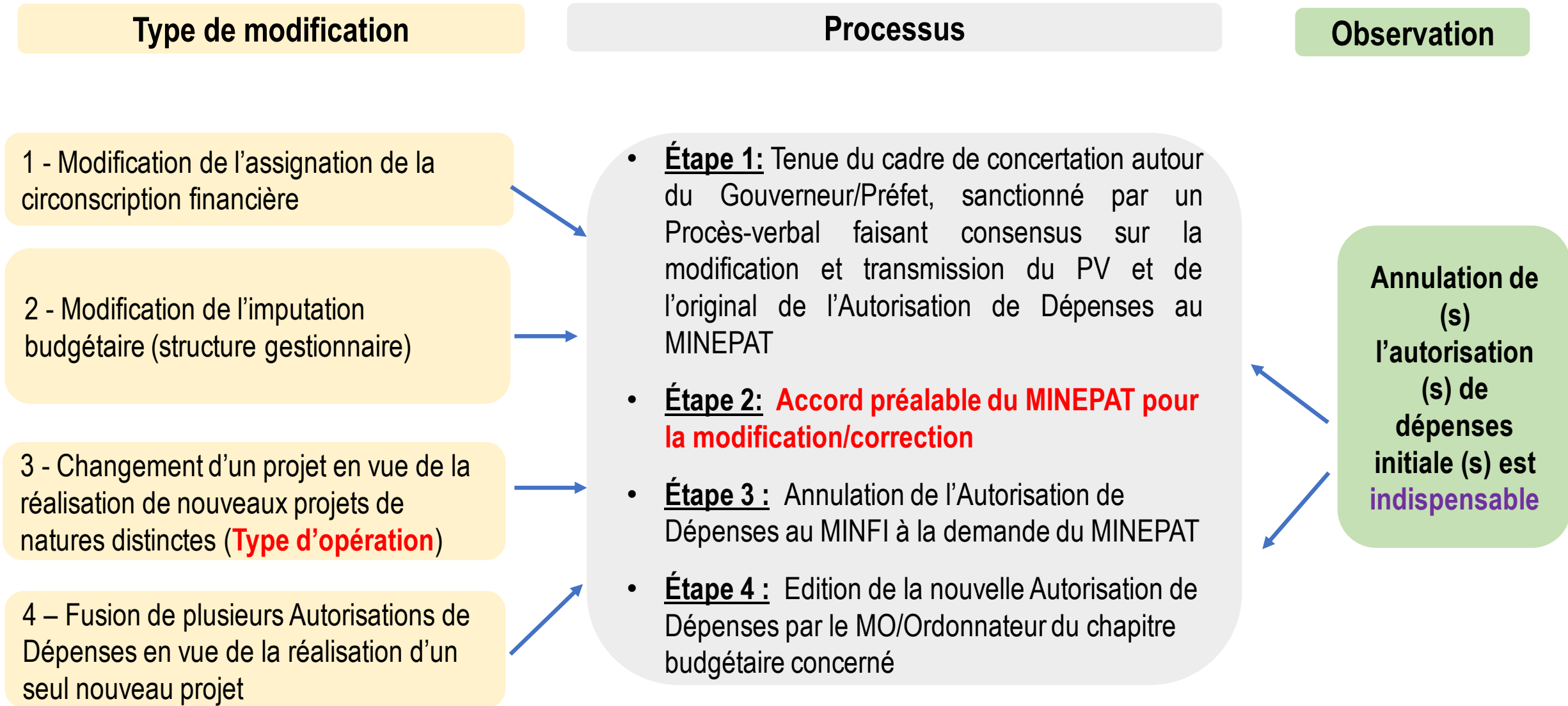
Innovations en matière de modification des Autorisations de Dépenses relatives aux transferts aux CTDs



Quelques cas pour lesquels l'annulation de l'Autorisation de Dépenses n'est plus nécessaire...

Intitulé du projet initial	Intitulé du projet nouveau	Nature du (des) changement (s) souhaité (s)
CSI RIBAO : Equipement en énergie Solaire	Réhabilitation des bâtiments du CSI de RIBAO	Changement de type de projet
EM NGAZI : Construction d'un bloc maternel	EM BABONGO: Construction d'un bloc maternel	Changement de localité dans la même CTD
Construction d'une mini adduction d'eau potable dans la commune de TIGNERE	Construction de cinq (05) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine dans la Commune de TIGNERE	Eclatement du projet initial en deux (02) projets de même nature
	Réhabilitation de 03 forages équipés de PMH dans la Commune de TIGNERE	

Innovations en matière de modification des Autorisations de Dépenses relatives aux transferts aux CTDs



Quelques cas pour lesquels l'annulation de l'Autorisation de Dépenses reste nécessaire...

Intitulé du projet initial	Intitulé (s) du (des) projet(s) nouveau (x)	Nature du (des) changement (s) souhaité (s)
Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de Nyambaka	Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de Nyambaka	Eclatement du projet initial en plusieurs projets de natures différentes (Type d'opération)
	Construction d'un bloc latrines à l'EP de Nyambaka	
Construction d'un forage à PMH au CMA de Galim-Tignère	Construction d'une clôture au CMA de Galim-Tignère	Fusion de plusieurs Autorisations de Dépenses en une seule
Equipement du CMA de Galim-Tignère		

Innovations en matière de modifications des Autorisations de Dépenses relatifs aux paiement des arriérés

La modification des Autorisations de Dépenses destinées à la prise en charge des arriérés dans le cadre des ressources transférées aux CTD est proscrite (Point 15 CIREX 2026).

Innovations en matière de suivi et d'évaluation de l'exécution des du BIP

Les innovations en matière de suivi et d'évaluation de l'exécution des projets sont portées par le Décret N°085/PM du 10 juin 2025 portant création, organisation et fonctionnement des comités de suivi et d'évaluation de l'exécution physico-financière de l'investissement public

Avant...	Après...
<i>Instance de suivi et d'évaluation du suivi de l'exécution des projets du BIP au niveau communal</i>	
Comité Technique Communal	Comité Départemental de suivi et d'évaluation de l'exécution physico-financière de l'investissement public
<i>Prise en compte du MINDEVEL et des conseils régionaux depuis leur création</i>	
Inexistant	Pris en compte au sein des comités départemental, régional et national
<i>Périodicité de tenue des sous-comités techniques départementaux et régionaux</i>	
Quatre (04) sessions annuelles	Deux (02) sessions annuelles
<i>Quorum exigible pour la tenue des travaux</i>	
Inexistant	- Président, Vice-Président, responsables des services déconcentrés du MINEPAT et deux tiers (2/3) des membres

PERSPECTIVES

- ❖ La révision de la circulaire sur les cadres de concertation autour des préfets et des gouverneurs afin de tenir compte des mutations institutionnelles survenues depuis 2018, notamment la prise en compte des conseils régionaux
- ❖ L'application effective du Décret N°2025/01081/PM du 17 juin 2025 Fixant les règles régissant le processus de maturation des projets et programmes d'investissement publics ■
- ❖ L'application effective du Décret N°85/PM du 10 juin 2025 portant création, organisation et fonctionnement des Comités de Suivi et d'Evaluation de l'Exécution Physico-financière de l'investissement public



MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION !